



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18112104

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-Famenne
Le **6/07/18**
Le Greffier,

Greffe

N° d'entreprise : 0825.467.822

Dénomination

(en entier) :

ADS CONSULT

Forme juridique : SOCIETE COMMERCIALE SOUS FORME DE SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Siège : Rue Felix Lefèvre, 30 à 6900 HARGIMONT

Objet de l'acte : **Ajout objet social – Modification des statuts**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2018

Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité les décisions suivantes :

L'assemblée décide d'ajouter les activités suivantes à celles existantes :

- *L'installation, la maintenance, la transformation et la construction de bâtiments, notamment agricoles (entre autres pour la volaille et les porcs),*
- *La conception et la construction des équipements pour bâtiments agricoles, entre autres pour la volaille et les porcs,*
- *Le conseil pour la transformation et la construction de bâtiments agricoles :*
- *La vente, l'achat, la réparation et le placement de tout système électrique,*
- *L'installation d'éclairage, de force motrice, de téléphonie,*
- *L'installation complète de circuits électriques,*
- *L'installation d'alarme, de vidéophonie, de parlophonie, de détection incendie dans les immeubles à usage privé et professionnel,*
- *L'entreprise d'installation sanitaire, de chauffage au gaz et électrique, de plomberie, de zinguerie, d'installation d'adoucisseurs d'eau,*
- *L'installation de ventilation et d'aération, de chauffage à air chaud, de conditionnement d'air et de tuyauteries industrielles,*
- *L'installation de panneaux solaires, d'adoucisseurs d'eau,*
- *Les activités d'électricité industrielle*
- *Toutes activités dans le domaine agricole, et notamment et sans que cette énumération soit limitative, les services de nettoyage des bâtiments, les chargements de poulets de chair, le chargement de porcs charcutiers, le paillage des poulaillers, la désinfection des bâtiments, l'épandage de lisier et de fumier,*
- *L'exploitation de fermes agricoles, bâtiments avicoles et bâtiments porcins,*
- *L'achat, la vente, l'échange, la construction, la reconstruction, la démolition, la transformation, l'exploitation, la location et la gérance de tous immeubles bâtis, l'achat, la vente, l'échange, la mise en valeur, le lotissement, l'exploitation, la location et l'affermage de tous immeubles non bâtis,*
- *La location, la vente et l'achat au détail ou en gros, la réparation, l'entretien, la conception et la fabrication :*
- *De matériel et/ou véhicule agricole, horticole, forestier,*
- *De matériel pour l'élevage d'animaux dans son sens le plus large,*
- *De tous vêtements professionnels et de sécurité, d'articles de quincaillerie, d'outillage divers.*

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

L'assemblée charge Mr Armand de SAUVAGE VERCOUR d'officialiser ces résolutions et modifications statutaires.

Déposés en même temps : acte en entier (procès-verbal) et statuts coordonnés.

Armand de SAUVAGE VERCOUR
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2018 - Annexes du Moniteur belge